

Bulletin de participation

Concours Photo Halloween « Déguisez-Bouh ! »

Un jeu gratuit ouvert à tous les Saint-Mauriens, du **30 octobre 2026** au **3 novembre 2026** inclus. Une seule participation par foyer. Les mineurs participent par l'intermédiaire de leur représentant légal.

Comment participer

Remplir le présent bulletin et le joindre avec votre photo à l'adresse :

service.communication@mairie-saint-maur.com

1. Le participant

Nom et prénom du participant (ou du groupe / de la famille)

Âge du participant (ou âges des membres)

Commune de résidence

Catégorie (cochez une case)

☐ Enfants (moins de 12 ans)

☐ Ados (12-17 ans)

☐ Famille / groupe

☐ Prix spécial « Fait maison »

☐ Prix spécial « Duo avec son animal »

2. Le représentant légal / contact adulte

Nom et prénom du représentant légal (ou du participant majeur)

Adresse e-mail

Téléphone (pour joindre les gagnants)

Un petit mot sur le déguisement (facultatif)

3. Autorisation de droit à l'image et signature

Je soussigné(e), représentant légal du participant mineur (ou participant majeur), autorise la Ville de Saint-Maur-des-Fossés à utiliser à titre gratuit la photo transmise dans le cadre de ce jeu-concours, sur ses supports de communication (réseaux sociaux, site internet, magazine municipal), pour une durée de **2 ans** à compter de sa publication. Je garantis que toutes les personnes identifiables sur le contenu transmis ont donné leur accord à sa diffusion.

☐ J'ai lu et j'accepte l'autorisation de droit à l'image

Fait à

Le

Signature du représentant légal (ou du participant majeur), précédée de la mention « Lu et approuvé »